



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 91909

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les craintes des orthophonistes de La Réunion relatives à la formation continue conventionnelle. Ces craintes, relayées par la Fédération nationale de orthophonistes (FNO) à plusieurs reprises, apparaissent plus que justifiées puisque la formation continue conventionnelle organisée et proposée par le Syndicat des orthophonistes de la région Réunion (SORR) connaît un taux de remplissage de 100 %. Garant de la qualité des soins dispensés aux patients, la formation continue conventionnelle est donc un outil essentiel. Par ailleurs, l'ensemble de la profession s'inquiète du transfert des organismes gestionnaires de la formation continue conventionnelle vers l'organisme de gestion du développement professionnel continu (OGDPC) conformément aux dispositions contenues dans la loi relative à l'hôpital, aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) et dont les décrets devraient être prochainement publiés au Journal officiel. En effet, la profession craint que la mise en oeuvre du développement professionnel continu (DPC), qui devient un élément de contrat individuel de type « CAPI », ne constitue plus un élément de qualité des soins et conduise à la disparition de la formation continue conventionnelle. Il souhaite donc connaître sa position à ce sujet ainsi que les mesures qu'elle entend mettre en oeuvre pour répondre aux inquiétudes légitimes de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91909

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11577

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)